

PROGRAMME DE FORMATION DU BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE OPTION " CYCLOMOTEUR " ET OPTION " QUADRICYCLE LÉGER À MOTEUR"

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière adapte les contenus de la formation à l'option choisie par l'élève : cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur. Cette formation s'organise autour des trois types d'enseignement suivants :

- formation pratique hors circulation ;
- formation pratique en circulation ;
- sensibilisation aux risques.

Séquence 1 : formation pratique hors circulation (durée : 2 heures)

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur – leurs rôles ;
- la connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle).

Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité ;

– la maîtrise technique du véhicule hors circulation.

1. Les équipements – Leurs rôles

- Le port obligatoire du casque. Son rôle : protection en cas de chutes et de chocs. Le choix d'un casque adapté. L'utilisation, le réglage et l'entretien du casque.
- Le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Son rôle en cas de chocs.
- Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson en cuir ou veste épaisse, pantalons épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants.
- Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour et de nuit.

2. La découverte des principaux organes du véhicule – Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité

- Le tableau de bord : compteurs, voyants, témoins.
- L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ. Savoir régler la hauteur du projecteur.
- Les freins : en fonction du type de freins, à tambour ou à disque, savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau de liquide de freins.
- Les pneumatiques : contrôle de la pression et des flancs du pneumatique.
- La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.
- L'huile moteur : connaître l'emplacement, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.

- Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques.
- Le carburant : connaître l'emplacement et savoir vérifier le niveau.
- La présignalisation en cas de panne.

3. La maîtrise du véhicule hors circulation

- La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) — Le réglage du/des rétroviseur(s).
- Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs.
- La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.
- Pour les cyclomoteurs : le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager).
- Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule — Pour les cyclomoteurs, le maintien de l'équilibre et de la stabilité.
- Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité.
- Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

Séquences 2 et 4 : formation pratique en circulation

(durée : 4 heures de conduite effective par élève)

- Pour chacune des compétences à développer, le formateur devra insister sur l'importance :
 - de l'utilité et du respect de la règle ;
 - de la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers ;
 - des facteurs et de la prise de conscience des risques.
- Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :
- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation :
 - s'insérer en sécurité dans la circulation ;
 - prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :
 - freinage et, pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité ;
 - arrêt et départ en circulation (feux, stop...) ;
 - ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.
- Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.

- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).
 - Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
 - Négocier un virage.
 - Choisir la position sur la chaussée :
 - en ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement ;
 - en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées...);
 - en intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...).
- Franchir les différents types d'intersections :
- détecter et identifier le type d'intersection ;
 - évaluer la visibilité ;
 - adapter sa vitesse ;
 - respecter les règles relatives aux ordres de passage ;
 - s'arrêter, le cas échéant, et repartir ;
 - dégager une intersection.
- Changer de direction :
- avertir de son intention ;
 - se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...);
 - adapter sa vitesse ;
 - respecter les règles de priorité ;
 - dégager l'intersection.

Séquence 3 : sensibilisation aux risques(durée : 1 heure)

Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves, cette séquence doit être organisée entre les séquences 2 et 4 précitées.

Sont abordés les thèmes suivants :

- sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules :
- la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
- échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.